

PAR SDÉ

Steve Cadrin

Ligne directe : 514 392-5725
scadrin@dhcavocats.ca

Laval, le 25 novembre 2025

Me Carolina Rinfret
Secrétaire de la Régie de l'Énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet: *Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2025*
Commentaires de l'AHQ-ARQ
Dossier : R-4287-2024, Phase 2
N/D: 4503-106

Chère consœur,

La présente a pour but de répondre à la lettre de la Régie de l'énergie (la "Régie") du 20 novembre 2025 (A-0098) qui a fait suite au dépôt par Énergir, s.e.c. (« Énergir ») au dossier cité en rubrique, de sa 9e demande réamendée dans laquelle, notamment, elle demande l'approbation au plus tard le 28 novembre 2025, des modalités d'une entente convenue avec un client Grande entreprise, conformément à l'article 14.3.2.7 de ses *Conditions de service et Tarif*.

À cet effet, l'AHQ-ARQ a examiné lesdites modalités de l'entente (B-0279), a déposé une demande de renseignements (C-AHQ-ARQ-0045) et a pris connaissance des réponses d'Énergir aux demandes de renseignements (B-0289, B-0291 et B-0292). C'est dans ce contexte que l'AHQ-ARQ souhaite informer la Régie qu'elle ne s'oppose pas à l'approbation de l'entente convenue entre Énergir et un client Grande entreprise pour l'hiver 2025-2026.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

DHC Avocats



Steve Cadrin, avocat
SC/fn

937993

Montréal

800, rue du Square-Victoria
bureau 4500
Montréal QC H3C 0B4

Laval

600, rue Lucien-Paiement
bureau 1040
Laval QC H7N 0H7

Téléphone : 514 331-5010
Télécopieur : 514 331-0514
www.dhcavocats.ca